

Faire entendre la voix du Nord-Ardèche



Olivier

DUSSOPT & MICHÈLE VICTORY, SA SUPPLÉANTE
VOTRE DÉPUTÉ

Madame, Monsieur,

Depuis juin 2007, je suis votre député grâce à la confiance que vous m'avez témoignée. Je sais que c'est une chance, que je veux mériter. C'est aussi une passion et un honneur.

Après ce premier mandat, je sollicite votre confiance, plus fort de l'expérience acquise à l'Assemblée mais aussi à vos côtés, sur le terrain.

Je sollicite votre confiance avec la même ambition et la même passion pour l'Ardèche.

Dans la majorité présidentielle, je serai un député plus fort pour faire entendre votre voix et pour défendre l'Ardèche et les Ardéchois.

Continuer le travail accompli, c'est avoir des priorités : l'emploi et l'industrie, le maintien de services publics de qualité pour tous, la protection de notre environnement et du cadre de vie, et le soutien aux actions des associations et des collectivités locales.

Je mettrai aussi toute ma volonté au service de nouveaux engagements : l'égalité des chances, qui est une exigence de la République, les droits des consommateurs et la lutte contre le surendettement. Je m'engagerai pour le rétablissement de la justice sociale et fiscale.

Je veux aussi que la politique soit exemplaire, transparente et que les abus soient condamnés. Je veux que les Français aient à nouveau confiance dans nos institutions et que la justice soit au cœur de chaque décision.

Je veux mettre au service des Ardéchois mon expérience, ma persévérance et tout mon engagement.

Plus jeune député de l'Assemblée, je sais combien la jeunesse a besoin d'être écoutée et soutenue pour accéder à l'emploi, à la formation et au logement. Chacun doit avoir droit aux mêmes chances de réussir.

Les Ardéchois, comme tous les Français, voient les ravages de la crise. Ils ont vu les entreprises fermer et la précarité progresser. Ils veulent un Etat fort et solidaire. Ils veulent une Europe qui protège aussi leurs emplois et pas seulement la finance. Ils veulent une nouvelle politique qui les protège tous et pas seulement les plus favorisés.

Avec Michèle Victory, ma suppléante, nous avons toujours été présents à vos côtés, disponibles et à l'écoute. Nous le serons toujours demain.

Avec vous, à vos côtés, pour l'Ardèche !

Bien sincèrement,

LE 10 JUIN, VOTEZ OLIVIER DUSSOPT

DONNONS UNE MAJORITÉ AU CHANGEMENT

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
avec
**FRANÇOIS
HOLLANDE**



OLIVIER DUSSOPT

33 ans, député de l'Ardèche, maire d'Annonay

Vit à Annonay, élu député de l'Ardèche en 2007, puis maire d'Annonay en 2008, il s'investit dans les champs de l'emploi, du développement local et de l'aménagement du territoire.

MICHELE VICTORY

53 ans, mère de deux enfants, conseillère municipale de Tournon / Rhône

Professeure d'anglais en lycée professionnel, elle est très impliquée dans la vie associative et dans de nombreux projets visant à favoriser l'accès à la culture.

« Je veux être un député qui rassemble tous ceux qui veulent travailler pour le Nord-Ardèche. Un député plus fort au sein de la majorité présidentielle pour faire entendre la voix de l'Ardèche et en défendre les intérêts. Présent à l'Assemblée comme en Ardèche, à vos côtés. Avec Michèle, nous serons toujours à votre écoute. Comme depuis 2007, nous vous rendrons compte de notre mandat régulièrement et en toute transparence. »

Avec Michèle, nous serons toujours à votre écoute. Comme depuis 2007, nous vous rendrons compte de notre mandat régulièrement et en toute transparence. »

C'est avec plaisir que j'apporte mon soutien à Olivier Dussopt, député du groupe socialiste, radical et citoyen à l'Assemblée Nationale.

J'ai pu constater la ferveur avec laquelle il a défendu les intérêts de l'Ardèche, notamment dans le domaine industriel et économique, et les valeurs de la gauche, à l'Assemblée Nationale.

Son engagement, sa mobilisation et son sérieux sont respectés par tous. C'est un élu présent et attentif, s'investissant dans les dossiers qui lui sont confiés, avec talent et un sens de l'intérêt collectif.

Je le soutiendrai dans ses actions au service du Nord-Ardèche.

Je ne peux que vous inciter à lui renouveler votre confiance.

Jean-Marc Ayrault
Premier ministre



NOS ENGAGEMENTS

➔ L'emploi et l'industrie, priorité n°1 en Ardèche et en France

En accompagnant les entreprises et en les aidant à recruter, financer leurs projets et former leurs salariés, mais aussi en soutenant les filières créatrices d'emploi et la reconversion des anciens sites industriels.

➔ Des services publics de qualité pour tous

En s'engageant pour la défense des écoles et la lutte contre l'échec scolaire, mais aussi en veillant au maintien des hôpitaux, aux effectifs de gendarmerie et de police. En aidant les communes qui veulent conserver leur vitalité.

➔ Protéger notre environnement pour préparer l'avenir

En luttant contre le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL) et en soutenant les projets touristiques comme le Mastrou ou la rénovation de la base de Devesset et la randonnée. En aidant les agriculteurs à valoriser les produits locaux (vigne, fruits, châtaigne...) ou à engager leur conversion bio.

➔ Accompagner les initiatives locales

En soutenant les associations et les communes qui assurent la vie et la cohésion de notre territoire, tant dans la recherche de financements que par la reconnaissance du travail des bénévoles. En étant aussi présent à leurs côtés.

➔ L'égalité des chances, une exigence de la République

En veillant à ce que tout le monde ait les mêmes chances de réussir, et donc en garantissant l'accès de tous à la culture, à l'éducation. En travaillant au désenclavement du Nord-Ardèche et en particulier à sa couverture intégrale en très haut-débit.

➔ Mieux défendre les consommateurs

En luttant contre le surendettement et en encadrant sévèrement le crédit-revolving, mais aussi par l'encadrement des loyers, l'accès de tous à la santé en limitant les dépassements d'honoraires, l'accès de tous à l'eau, au gaz ou l'électricité avec des tarifs adaptés.

➔ Construire une société plus juste

En supprimant la TVA « sociale », en rétablissant la retraite à 60 ans pour ceux qui ont 41 annuités, en menant une réforme de la dépendance assurant la dignité de tous nos aînés. En construisant un vrai service public de la petite enfance.

➔ Bâtir une autre Europe, qui protège nos emplois et nos territoires

En soutenant les initiatives du gouvernement pour construire une Europe qui respecte plus les citoyens, qui défende les consommateurs, les salariés et les agriculteurs. Une Europe qui soutienne la croissance et l'emploi, et pas seulement la finance.

➔ Pour en savoir plus olivierdussopt.fr

RÔLE ET FONCTIONS D'UN DÉPUTÉ

Les élections législatives permettent d'élire les députés qui composent l'Assemblée Nationale. Le Gouvernement est issu de la majorité des députés, ces derniers le contrôlent. La mission principale des députés est de voter la Loi. Ils sont au nombre de 577.

La 2^e circonscription de l'Ardèche correspond au nord du département, elle compte 9 cantons, 92 communes et 120.000 habitants.

LE 10 JUIN, VOTEZ OLIVIER DUSSOPT MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE